



## Bulletin Municipal

### herri aldizkaria

Août 2023  
2023 ko agorrila



### Editorial Sar hitza

**David Hugla**  
Maire de Lahonce  
Lehuntzeko auzapez jauna  
maire@lahonce.fr

Chères Lahonçaises, chers Lahonçais, Depuis maintenant plusieurs mois, force est de constater que nous traversons des épisodes climatiques de plus en plus spectaculaires et dont les conséquences nuisent toujours davantage aux activités humaines. Nous sommes entrés de plein pied dans une période de transition écologique et énergétique et, en définitive, de transformation sociale et sociétale. Depuis plusieurs années, la commune de Lahonce s'engage à son échelle dans cette trajectoire. Notre démarche pilote en faveur de la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale en est le meilleur exemple. Pour autant, l'action municipale ne se limite pas à cet ABC et chaque projet ou chaque réalisation communale tient compte impérativement de ces paramètres : opérations de végétalisation importantes prévues dans le cadre de l'étude centre-bourg, actions foncières en faveur de la création d'une halte ferroviaire, programme de réfection des voiries plus durable avec l'utilisation d'enrobés à froid, éclairage à énergie solaire pour le futur aubus Venelle, audit énergétique du bâtiment scolaire (programme ELENA), changement de l'éclairage des bâtiments communaux au profit de LED, etc... Lahonce est désormais engagée dans une véritable dynamique éco-responsable ! Notre école publique a non seulement obtenu le label Eco-Ecole au début du mois de juin mais a aussi remporté le challenge de la mobilité organisé par la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Transmettons toutes nos plus sincères félicitations à

l'ensemble de la communauté éducative lahonçaise (enseignants, élèves, parents et agents communaux) ! Notre commune, à l'instar des 24 communes de la zone tendue, est confrontée à une crise du logement sans précédent. La mesure compensatoire votée à une très large majorité par la Communauté d'Agglomération est en application depuis le 1<sup>er</sup> mars dernier. Pour autant, ce premier pas n'est en aucun cas suffisant et il est nécessaire d'interpeller élus locaux et parlementaires, d'une part, pour proposer un véritable encadrement des loyers et, d'autre part, pour abolir l'avantage fiscal concernant les locations de meublés de tourisme. Sans ce type de mesures, les déséquilibres observés ne cesseront de se creuser dans notre territoire accentuant le sentiment d'injustice pour une part croissante de la population. Pour finir, avec l'appui de l'ensemble des élus municipaux, je souhaite aussi rappeler toute l'attention et toute l'importance que j'accorde aux notions de respect, de tolérance, de bienveillance et, par conséquent, de « bien vivre ensemble ». Comme je l'ai maintes fois répété, il est essentiel que chacune et chacun d'entre nous respecte les règles collectives, que nous avons en commun et qui renforcent notre cohésion sociale. « L'individu s'oppose à la collectivité, mais il s'en nourrit. Et l'important est bien moins de savoir à quoi il s'oppose que ce dont il se nourrit » (André Malraux). Bon été à toutes et à tous. Uda on guziet.

Lehunztar maiteak,

Duela zenbait urtez geroztik, klima gertaldi gero eta bortitzagoak bizitzen ditugu, giza aktibitateei gero eta kalte handiagoak eragiten dituztenak. Ekologia eta energia trantsizio garai batera sartu gara eta, ondorioz, gizarte ohituren aldaketa batera goaz. Badu zenbait urte, Lehuntzeko herria bere mailan engaiatzen dela bide horretan. Herriko Bioaniztasunaren Atlas baten egitearen aldeko gure urraspide pilotua dugu horren adibide hobereana. Haatik, Herriko Etxearen ekintza ez da ABC horretara mugatzen eta herriaren proiektu bakoitzak edota ekintza bakoitzak parametro horiek nahitaez kontutan hartzen ditu: landareztatze lan handiak aurreikusitako dira herri barnearen azterketaren kariatara, lur-funtsen alorreko ekintzak tren-geltoki baten sortzearen alde, bideak molde iraunkorrago batez berritzea, hotzik ematen diren mundrunak erabiliz, eguzki energiaren hornituriko argiztapena ematea, egiteko asmoa dugun Venelle autobus aterpearen, ikastetxearen energia-ikuskatzea (ELENA programa), eraikin horien argiteriaren aldatzea LED argiak ezarri, eta abar. Lehuntze egiazko dinamika ekoarduratsu batean engaiatua da! Gure eskola publikoak, Eko-eskola labela eskuratzeaz gain ekain hastapenean, Euskal Hirigune Elkargoak antolatutako mugigarritasunaren lehiaketa irabazi du ere.

Zorionak bihotzetik Lehuntzeko heziketa kidego osoari (irakasleak, ikasleak, burasok eta herriko etxeko langileak)! Gure herriak, eremu tirabiratsuko 24 herrien gisara, nehoiz ezagutu gabeko bizitegi-krisia bizitzen du. Euskal Elkargoak gehiengo handiaz bozkatu zuen konpentsazio neurria dugu indarrean da iragan martxoaren lehenaz geroztik. Halarik ere, lehen urrats hori ez da, neholaz ere aski eta tokiko hautetsiei eta legebiltzarkideei eskatu behar zaie, alde batetik alokairuen egiazko kontrola proposa dezaten, eta, beste aldetik, turismorako mublaturak duten zerga abantaila ezeztatu dezaten. Halako neurririk gabe, agertu diren desorekak emendatzen joan dira gure lurraldean eta justizia ezaren sentimendua emendatuko zaie herritar gero eta gehiagori. Azkenik, herriko hautetsi guzietan batera, gogora ekarri nahi dizuet begiramen, tolerantzia, onginaldi eta, hortaz, «Elkarrekin ongi bizitze» nozioak enetzat duten garrantzia eta zein artoski begiratzen ditudan. Hainbat aldiz erran dudana arabera, gutariko bakoitzak behar ditu elkarrekin ditugun arauak bete, gure gizarte kohesioa indartzen baitute. «Gizabanakoa kolektibitatearen kontra doa, baina kolektibitateaz elikatzen da. Eta inportanteena ez da hainbat jakitea zeren kontra ari den, baina zertaz elikatzen den...» (André Malraux). Uda on deneri.

### Sommaire / Aurkibidea

Chronique municipale et commissions	1 2 3 4 5
Projet Centre bourg	6 7
Associations	8 9 10 11
Informations diverses	11 12

### DES DISTINCTIONS POUR L'ÉCOLE DE LAHONCE

#### LABEL ÉCO-ÉCOLE

Une année scolaire placée sous le signe du développement durable marquée par plusieurs distinctions. Ainsi pourrait-on résumer l'engagement des acteurs de notre école publique pour cette thématique toujours plus prégnante.

Après l'obtention du label ECOLE 3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) décerné en janvier dernier par les services de l'Education Nationale, reconnaissant ainsi la qualité des actions déployées, l'école a obtenu début juin le label « Eco-Ecole » attribué par l'association Teragir. Adapté au contexte scolaire, le programme Eco-Ecole, soutenu par le Ministère de l'Education Nationale, vise à aider les élèves à mieux comprendre le monde qui les entoure pour s'y épanouir et y participer.

L'école de Lahonce rejoint désormais une communauté de 916 écoles, collèges et lycées nouvellement labélisés. Symbolisé par le drapeau vert et bleu qui orne désormais la façade Est de l'enceinte scolaire, ce label valorise avant tout la mobilisation et la coordination des professionnels qui accompagnent les enfants au quotidien. Une preuve s'il en est que de la complémentarité des compétences naissent des projets qui ont du sens. (Plus d'information sur <https://www.eco-ecole.org>)



#### VICTOIRE DU CHALLENGE DES MOBILITÉS INTER-ÉCOLES



Organisé par le Syndicat des mobilités de la Communauté Pays Basque avec le concours de l'ADEME, l'objectif du Challenge de la mobilité inter-écoles est d'inciter les élèves des écoles maternelles et élémentaires inscrites et leurs parents à employer des pratiques de mobilité alternatives (vélo, marche, trottinette etc.) et ainsi réduire la place de la voiture aux abords de l'école. En 2023, 19 écoles et 3 618 élèves ont participé à cette première édition du Challenge de la mobilité inter-écoles sur le territoire. Pour cette année, les écoles des Thermes Salins à Biarritz et de Lahonce se sont distinguées et ont été primées pour leurs actions.

Le prix du plus bel effort a été remis à l'école de Lahonce. Il récompense ainsi l'établissement dont les élèves ont le plus changé leurs habitudes de déplacement pour le challenge. Du lundi 22 Mai au vendredi 26 Mai, les enfants et

leurs parents ont effectué 283 trajets de marche, 40 à vélo, 20 en trottinette et 60 en covoiturage réduisant ainsi de plus de moitié les déplacements en voiture. Point d'orgue de cette semaine placée sous le signe des mobilités actives, la journée du vendredi s'est véritablement démarquée à travers le « car-à-pattes » et une arrivée toute en douceur sur le parvis de l'école.

Pour marquer cette victoire, les représentants du Syndicat des mobilités et de l'Agglomération Pays Basque ont réuni l'ensemble des enfants dans la cour de l'école le mardi 27 juin pour leur remettre le Trophée fabriqué par deux associations locales (Txirind'Ola basée à Bayonne et Clavette & Cie basée à Boucau) à partir de pièces de vélos recyclés. Passé ensuite de classe en classe pour saluer ses champions, le trophée sera conservé une année dans l'école. A l'instar des grandes compétitions, il sera remis en jeu pour la prochaine édition en 2024.

Couronnée d'une belle victoire, la participation active au Challenge des Mobilités a encouragé les acteurs de l'école à poursuivre les réflexions déjà engagées pour initier la mise en œuvre pérenne d'un « car-à-pattes » à compter de la rentrée scolaire 2023. Si des temps de travail sont encore nécessaires pour consolider les composantes du projet, l'ambition d'encourager les mobilités actives est en marche. Bonnes vacances et bel été à toutes et tous.





### L'Équipe Municipale

HUGLA David : **Maire** (membre de toutes les commissions)

- |                      |                       |                       |
|----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 2 PERE Martine       | 8 GAMALEYA Florence   | 14 BUCHMANN Sylvie    |
| 3 HARGINDEGUY Jérôme | 9 DARRIGOL Jean-Marie | 15 DEMANGE Jean-Marie |
| 4 MINNE Sandrine     | 10 VEZA Hélène        | 16 SIEBERT Christiane |
| 5 MOCORREA Bruno     | 11 DELMAS Bernard     | 17 DEYTIEUX Benoît    |
| 6 ETCHEVERRY Jessica | 12 BALZER Stéphanie   |                       |
| 7 MERLIN Francis     | 13 SEGUIN Jérémie     |                       |

### COMMISSION FINANCES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

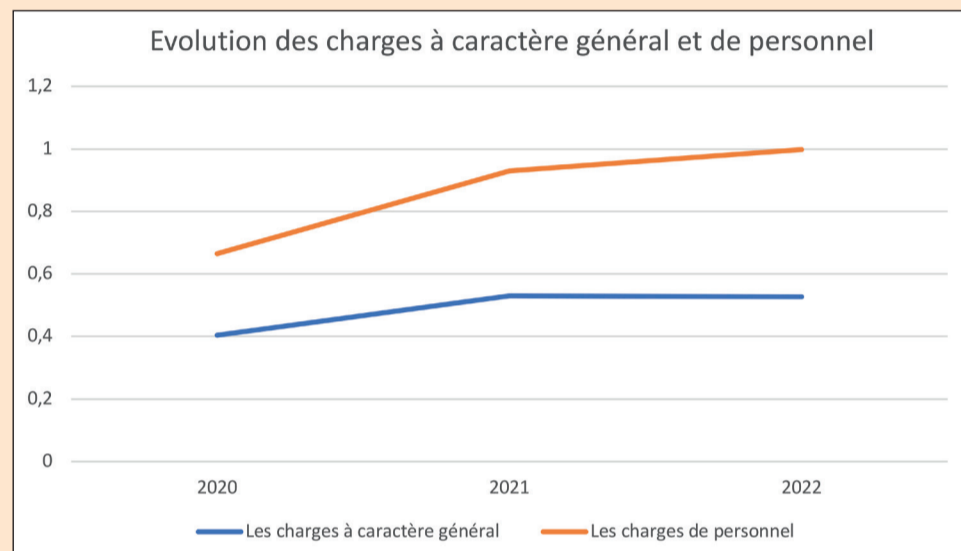
#### Vue d'ensemble du compte administratif 2022 du budget principal commune

##### La section de fonctionnement

Objectif de la Municipalité : maîtriser les dépenses de fonctionnement en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants

Pour le compte administratif 2022 de la commune, le montant total des dépenses s'élève à 1 884 328,38€ et les recettes à 2 409 235,20€. Ce qui produit un résultat excédentaire de 524 906,82€.

Zoom sur l'évolution (en milliers d'euros) sur les charges à caractère général\* et les charges de personnel.



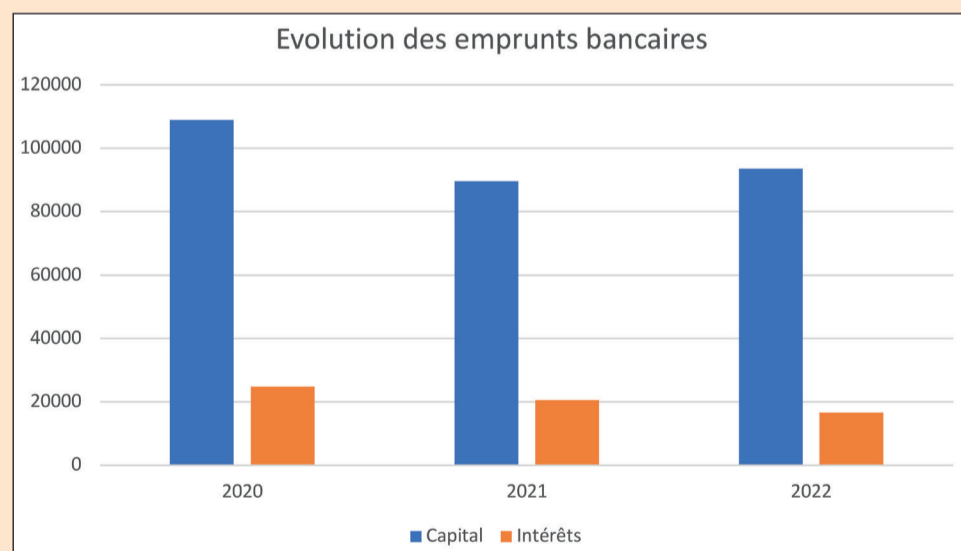
\* Les charges à caractère général représentent, de manière non exhaustive, les factures d'énergie, de contrats de prestations de services ou encore le fonctionnement de l'école et des accueils de loisirs.

La flambée des prix de l'électricité et du gaz ou encore l'augmentation des matières premières n'épargnent pas les communes.

Nous nous sommes concentrés, et poursuivons nos efforts, sur les solutions à apporter pour réduire nos consommations, mieux consommer ou renégocier nos contrats.

Les charges de personnel sont essentiellement liées aux exigences de « l'année COVID » ainsi qu'à la restructuration des services de la mairie. 2022 a également vu l'augmentation du point d'indice.

##### Evolution de la dette



##### Détail de l'endettement 2022 de la commune

	Capital	Intérêts	TOTAL	Capital restant dû
Remboursement de la dette bancaire	93 575.46€	16 646.71€	110 222.17€	300 144.01€
Remboursement de la dette de TE64 (Syndicat d'électrification)	3 456.34€	1 115.64€	4 571.98€	21 890.12€
Remboursement Ets Public Foncier Local (Acquisition de terrains et bâtiments)	33 824.77€	0.00€	33 824.77€	675 655.47€
<b>TOTAL</b>	<b>130 856.57€</b>	<b>17 762.35€</b>	<b>148 618.92€</b>	<b>997 689.60€</b>



La commune rembourse sur son budget 5 emprunts, deux d'entre eux se terminent en 2025 et les trois autres en 2027.

L'Etablissement Public Foncier Local Pays Basque (EPFL) a acheté pour le compte de la Commune la maison OYHANTO pour un montant de 339 364.55€. La concrétisation du projet de réhabilitation et d'occupation fait l'objet de réflexion en cours.

L'EPFL a également acheté pour le compte de la commune trois parcelles au lieu-dit Artech pour un montant de 676 495.47€. D'autres emprises foncières restent à acquérir. L'ensemble fera l'objet d'études urbaines qui définiront les grandes orientations d'aménagement du projet porté par la commune.

La capacité de désendettement de la commune est estimée à 1.73 année. Il s'agit de mesurer le nombre d'années nécessaires pour éteindre la dette bancaire.

Il est admis qu'un ratio inférieur à 12 traduit une situation saine. Pourquoi un seuil de 12 ans ? La durée d'amortissement d'un investissement pour une collectivité oscille entre 10 et 15 ans. Ce seuil permet de définir un cadre de référence pour les collectivités.

Plus notre capacité de désendettement est faible, plus notre collectivité est solvable.

Le ratio de la commune de Lahonce permettra à notre collectivité de recourir à l'emprunt et de financer de nouveaux projets sans crainte de déséquilibrer le budget.

##### Taux d'imposition

Pour l'année 2022, en respect des engagements de la municipalité, les taxes n'ont pas subi d'augmentation. Les taux des deux taxes directes locales (foncier bâti, foncier non bâti) et par conséquent le produit attendu se décompose comme suit :

Nature impôts	Taux 2022	Bases 2022 prévisionnelles	Produit 2022 attendu
Taxe foncière bâti	31.16 %	3 105 000	967 518.00€
Taxe foncière non bâti	55.99 %	35 900	20 100.00€
<b>TOTAL</b>			<b>987 618.00€</b>

##### La section d'investissement

Pour le compte administratif 2022 de la commune, le montant total des dépenses s'élève à 2 138 715,72€ et les recettes à 2 149 754,14€. Ce qui produit un résultat excédentaire de 11 038,42€.

##### Les principaux programmes d'investissement réalisés en 2022

	CA 2022 (y compris RAR 2021)
Aménagements des abords de la plaine Arbéou	250 360,00 €
Acquisition terrain Artech via l'EPFL (écritures d'ordres budgétaires)	676 500,00 €
Voiries + marquage au sol + signalétique	168 650,00 €
Rénovation intérieure du trinquet	78 000,00 €
Refonte site internet et acquisition logiciels (gestion des absences du personnel, gestion numérique du cimetière)	24 850,00 €
Mobilier salle des mariages, mairie et école	34 500,00 €
Parc informatique et numérique	22 800,00 €
Réseaux d'électrification	53 500,00 €
Travaux réseaux cimetière	21 000,00 €
Embellissement (1 arbre 1 naissance, potager école et autres)	9 800,00 €
Installations générales (défibrillateurs, panneau affichage, câblage VPI, réfrigérateur kiroldegi)	15 000,00 €

A la clôture de l'exercice 2022, il convient de noter que la commune de Lahonce a réalisé 77.15% des investissements inscrits sur le budget prévisionnel 2022



## ● COMMISSION FINANCES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (Suite)

### Subventions reçues en 2022

CA 2022	Etat	DETR	Plan de relance	Agence de l'eau	CAPB	Autres (Les Amis de l'abbaye et le Conseil Paroissial)	TOTAL
Atlas de la biodiversité communale			23 000,00 €				23 000,00 €
Urnes élections	1 170,14 €						1 170,14 €
Plaine Arbéou				12 600,00 €	53 351,83 €		65 951,83 €
Restauration Autel de Souhy et tableau St-Michel						8 524,40 €	8 524,40 €
Aire de jeux		254,23 €					254,23 €
Rénovation trinquet		26 109,11 €					26 109,11 €
Etude centre bourg					2 538,75 €		2 538,75 €
<b>TOTAL</b>							<b>127 548,46 €</b>

### COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE COMMERCES

Pour le compte administratif 2022 du budget annexe commerces, en section de fonctionnement, le montant total des dépenses s'élève à 6 004,22€ et les recettes à 59 578,22€. Ce qui produit un résultat excédentaire de 53 574€.

En section d'investissement, le montant total des dépenses s'élève à 33 830,27€ et les recettes à 17 514,33€, soit un résultat déficitaire de 16 315,94€

### L'EXERCICE BUDGETAIRE DE L'ANNEE 2023

Pour le budget principal de la Commune, la section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 2 625 992.45€.

Quant à la section d'investissement, elle s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 419 879.62€.

Objectif de la Municipalité : préservation de la qualité du service public local et maintien d'un niveau d'investissement pour satisfaire les besoins de proximité.

Le budget respecte les principes budgétaires de sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Les principaux objectifs :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte d'évolution constante des charges de fonctionnement afin de maintenir le niveau et la qualité des services rendus aux habitants

- Maintenir les taux communaux des taxes foncières sur le bâti et non bâti tout en gardant une taxe d'habitation significative sur les résidences secondaires

- Mobiliser les subventions auprès de l'Etat, de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, du Conseil Départemental, des autres Collectivités et des Etablissements Publics chaque fois que possible.

### Les principaux programmes d'investissement inscrits au budget 2023

Travaux, équipements des bâtiments communaux	356 000,00 €
Voiries et signalisation horizontale	120 502,02 €
Achat de terrains	115 000,00 €
Projet plaine Arbéou	100 000,00 €
Travaux d'économies d'énergies (études et travaux)	85 000,00 €
Voiries et Réseaux Divers	63 000,00 €
Projet Centre Bourg (études et travaux)	84 620,00 €
Réseaux d'électrification	77 000,00 €
Véhicules	35 000,00 €
Embellissement	22 897,79 €
Parc informatique	7 000,00 €
Ad'AP	9 500,00 €
Matériel espaces verts atelier	4 820,00 €
Restauration Mobiliers inscrits abbaye	9 000,00 €

### Budget primitif 2023 du budget annexe des Commerces

Pour le budget annexe des commerces, la section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 70 052.06€.

Quant à la section d'investissement, elle s'équilibre en recettes et en dépenses à 75 224,02€.

## ● LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Le règlement sanitaire départemental, publié au recueil des actes administratifs et des informations du 5 janvier 1995 et consultable sur le site de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques [http://www.pyrenees-atlantiques.pref.gouv.fr/sections/publications/reglements\\_sanitaire/](http://www.pyrenees-atlantiques.pref.gouv.fr/sections/publications/reglements_sanitaire/), s'applique à toutes les communes du département. Il fixe les règles à respecter en matière d'hygiène et de salubrité publiques. Voici quelques éléments qui pourront concourir à clarifier certaines questions fréquemment posées en Mairie sur les règles de bon voisinage.

### Élimination des déchets verts (art. 84)

Déchets verts, résidus de tontes et d'élagage : nous rappelons qu'il est strictement interdit de se débarrasser de ces déchets sur des parcelles publiques ou privées, de les brûler à l'air libre, tout d'abord par simple respect de la propriété d'autrui. Outre l'aspect esthétique, ces dépôts sauvages sont également susceptibles d'introduire ou diffuser des espèces végétales indésirables qu'il sera par la suite impossible d'éradiquer.

- La commune dispose d'une déchetterie où chacun peut les apporter, les mardi, jeudi, vendredi matin et samedi.

- La Commune propose aux particuliers la location de la benne (160 €) qui sera ensuite acheminée à la déchetterie.

- Les déchets peuvent être mis en attente en bord de route ou de chemin, jusqu'à la location de la benne, à condition que cela ne gêne pas la circulation routière ou piétonnière.

### Bricolage, jardinage (art. 103-2)



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier tels que tondeuse à gazon à

moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes mesures utiles pour préserver et le repos et la

tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures, tout risque de gêne du voisinage ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### Nuisances sonores

Le principe général est que tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit. Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, instruments, appareils diffusant de la musique ou ménagers, machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

### Elagage

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie) et n'entravent pas le passage des camions poubelle. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public. (article 671, 672, 673 du code civil)

### Animaux domestiques

#### • Déjections (art. 99-2)

Les propriétaires d'animaux doivent veiller à ce que leurs besoins soient faits dans les caniveaux de routes ou ramassés et mis dans les poubelles prévues à cet effet.

#### • Divagation (art. 99-6)

Tout animal doit être tenu en laisse conformément à l'arrêté municipal du 5 mai 1980. Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les parties communes et espaces extérieurs des immeubles, dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins et autres lieux publics.

Il est interdit d'abandonner des animaux en quelque lieu que ce soit en dehors des refuges destinés à cet effet. Si vous trouvez un animal divagant vous devez prévenir la Mairie. Les agents communaux les récupéreront et mettront les animaux dans un lieu clos, la fourrière Txakurrak venant les récupérer.

#### • Chiens dangereux

Les propriétaires ou détenteurs de chiens d'attaque (catégorie 1) et de chiens de garde et de défense (catégorie 2) doivent être titulaires d'un permis de détention au 1er janvier 2010, délivrés par la Mairie au vu notamment d'une évaluation comportementale et d'une attestation d'aptitude du maître.

#### • Bruits d'animaux (art. 104)

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.







### ● COMMISSION TRAVAUX

#### Nouvelles Technologies

La commune de Lahonce a renouvelé sa confiance à la société « COLAS » pour 3 ans suite à appel d'offre d'un marché à bon de commande en concurrence avec les sociétés Eurovia, Pinaquy, Sogeba et la société SATP. Nous avons pu, de ce fait, débiter nos travaux d'entretien de voirie pour cette année 2023.

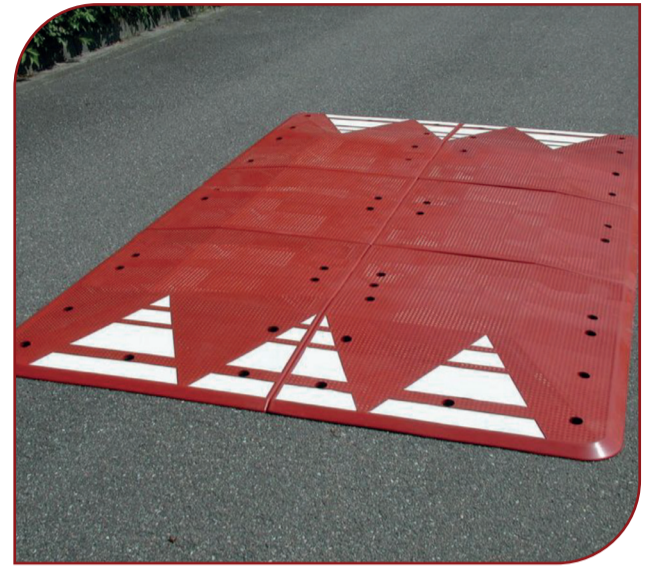
#### Les travaux importants pour 2023 :

- Mettre en œuvre une nouvelle technique d'enrobé à froid à émulsion avec des matières recyclées à hauteur de 40%. Ce produit « Bas carbone à l'émulsion » ne monte pas en température ce qui évite toutes perturbations de l'écosystème avoisinant durant le mûrissement. Par cette température abaissée, nous réaliserons également des économies d'énergie et de faibles émissions de gaz à effets de serre.

De plus, le coût de ce nouveau produit est moins élevé que celui de l'enrobé classique à chaud de l'ordre de 12% pour un aspect pratiquement similaire.

- Nous avons budgété pour cet année le passage à un éclairage à LED pour tous les bâtiments communaux. Les premiers bâtiments concernés seront la salle Kiroldegi, le trinquet ainsi que l'ensemble Mairie Couvent

- Les travaux de modernisation des chaufferies de la commune, pour un montant de 18 820,50€, sont en phase de réglage et de programmation des données par supervision à distance. Toute la partie régulation de température est contrôlée par un automate dernière génération.



- Nous proposons de lutter contre la vitesse élevée dans le village par l'équipement en amont du carrefour Pédegain sur la route de Mouguerre, d'un ralentisseur équipé de coussins berlinois avec toute la signalisation réglementaire qui s'impose. Ce ralentisseur a l'avantage d'être évolutif et pourra nous permettre de le déplacer ou d'apporter des modifications assez aisément.



### ● COMMISSION ANIMATION COMMUNICATION



#### Fête de la Nature



Pour la deuxième année consécutive, la commune de Lahonce a organisé la fête de la nature ce 13 mai dernier dans le cloître de l'Abbaye.

Même si le soleil était un peu timide, cette journée fut une réussite tant par la variété des animations que par l'affluence des visiteurs

Le marché de producteurs a permis aux visiteurs de remplir leurs paniers de bons produits locaux (fraises, légumes, miel, charcuterie, plantes aromatiques, cidre, bière...), tandis que l'association TRUKATU mettait en place la bourse aux plantes bien connue maintenant des jardiniers Lahonçais et des communes voisines. Une très grande variété de plants a trouvé acquéreur.

Pendant ce temps-là, les enfants profitaient des animaux de la ferme Emekopa venue pour l'occasion présenter quelques animaux : poule, lapin, poney, canard...

La Mifeneq, le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels), les Carrioles Vertes, le BAM (Bas Adour Mobilités), l'école, la fresque de la renaissance écologique étaient présents avec leur stand pour informer et montrer leurs travaux.



La matinée s'est terminée par un apéritif offert à tous les visiteurs et au son de notes musicales interprétées par la chorale «vivement lundi». L'apéritif 0 déchet préparé par l'association TUKATU a connu encore une fois un succès. Merci à elle !

#### Forum des associations

Cette année, la commune de Lahonce a décidé de changer la formule du forum des associations.

Il aura lieu le vendredi 8 septembre 2023 de 16h à 19h30 dans la grande salle Kiroldegi

Un goûter sera proposé aux participants (enfants et parents) qui viendront se renseigner ou découvrir la richesse associative de notre village. Les bénévoles des associations se tiendront à votre disposition pour vous renseigner ou vous inscrire pour l'année à venir.

Venez nombreux !



#### Enquête statistique sur l'histoire de vie et patrimoine des ménages

L'Insee réalise, entre le 12 juin et le 16 décembre 2023, une enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

L'enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leur endettement. Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014, 2017 et 2020. La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition.

Dans notre commune, certains ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.



## COMMISSION ENVIRONNEMENT

### Le CCL Comité Consultatif Local Environnement

Le CCL, Comité Consultatif Local Environnement, est un groupement constitué de volontaires : 16 habitants et 4 élus du conseil municipal. Le CCL a pour objectif de proposer au Conseil Municipal de Lahonce des initiatives pour la préservation de l'environnement. Ainsi, plusieurs initiatives ont déjà été engagées :

- Atlas de la Biodiversité Communale de Lahonce : cette démarche a pour objectif de faire un état des lieux de la biodiversité et des éco systèmes sur notre territoire ; cet état des lieux permettra d'engager des actions de préservation de la biodiversité, des habitats naturels et des éco systèmes
- Diverses conférences de sensibilisation, en partenariat avec Trukatu ; ainsi depuis le début de l'année : sols vivants, forêts vivantes, énergies renouvelables ; d'autres conférences seront proposées prochainement
- Diverses actions de mobilisation des habitants (voir encadrés) : « fresque de la renaissance écologique », « atelier The Week », ...

Si vous souhaitez contribuer au CCL, si vous avez des thématiques de préservation de l'environnement à proposer, prenez contact avec la mairie ou envoyez un mail à [contact@lahonce.fr](mailto:contact@lahonce.fr).



#### Un sol et des arbres matures pour une forêt vivante

Pour assurer l'ensemble de ses rôles et fonctions, l'écosystème forestier dépend de deux composantes majeures : son sol et sa maturité.

Le sol forestier est très fragile : toute modification d'usage modifie de façon rapide et durable les équilibres chimiques et microbiens. Ainsi, une mise en culture à l'époque gallo-romaine peut s'observer encore dans une forêt qu'on traverse 2 000 ans plus tard ! Qui plus est, 2/3 du carbone forestier est stocké dans le sol et les racines ... Aussi, préserver la continuité forestière dans le temps, et donc les «forêts anciennes», est essentiel. Sur la commune de Lahonce, 99 ha sont considérés comme telles (soit 27% de la surface forestière), car présentes depuis 1870.

La maturité forestière se traduit par une forte présence de très gros bois ( $\varnothing > 70$  cm), de bois morts, une stratification complexe (plusieurs hauteurs d'arbres) et des dendromicrohabitats (structures portées par les arbres telles des cavités et permettant à des espèces d'accomplir leur cycle de vie). Le bois mort est l'élément vital pour des forêts vivantes, mais il fait malheureusement souvent défaut dans nos forêts. Préserver les forêts c'est aussi laisser du bois mort et préserver les vieux arbres, qui sont aussi des puits de carbone remarquables !

L'ancienneté du sol et la maturité du boisement sont aussi fortement associés à la diversité d'espèces animales et végétales. Dans la mesure où ces aspects structurels sont conservés, une parcelle judicieusement gérée peut donc constituer un refuge de biodiversité. On y retrouve alors un aspect de forêt sauvage à la forte naturalité que nombreux d'entre nous qualifieront malheureusement de « sale » ... Mais notre regard qui peut encore s'éduquer !

#### Le buzz silencieux des pollinisateurs

Le déclin alarmant des insectes (-80% en 30 ans), et particulièrement des pollinisateurs, s'est accéléré depuis plusieurs décennies, du fait de la destruction de leurs habitats, de l'agriculture intensive et l'urbanisation, de la pollution aux pesticides et aux engrais. Si l'abeille à miel est la figure de proue de cette résistance, elle est l'arbre



#### Fresque de la renaissance écologique

La « fresque de la renaissance écologique » est une représentation dessinée, belle, inspirante d'un village dans son territoire, avec une méthode pédagogique et participative très efficace ; la « fresque » nous aide à imaginer le village durable dont nous rêvons ; elle nous permet d'identifier les chantiers d'avenir pour nos villages (culture, éducation, solidarité, finance, industrie, commerce, agriculture urbaine, construction, sécurité, consommation, commerce, gouvernance, eau, forêts, biodiversité, énergie, air, agro-écologie, mobilité, infrastructures et océans, ...) ainsi que les actions à mettre en œuvre.

Près de 50 Lahonçais ont déjà participé à cet atelier ; une session spéciale a été organisée avec les enfants de l'école primaire (40 enfants). De nombreux thèmes de travail ont d'ores et déjà été identifiés.

Si vous souhaitez participer à cet atelier, envoyez un mail à [etikadour@gmail.com](mailto:etikadour@gmail.com)

#### Atelier « The Week »

L'atelier « The Week » est un outil collaboratif de mobilisation pour la préservation de l'environnement. Il est composé de 3 épisodes vidéo de 1 heure chacun, à regarder en petits groupes (8 à 10 personnes). Le 1<sup>er</sup> épisode dresse le constat de la situation environnementale dans laquelle nous sommes et des risques pour l'humanité ; le 2<sup>e</sup> explique les raisons de cette situation environnementale ; le 3<sup>e</sup> épisode nous aide à identifier les solutions pour préserver notre environnement et envisager un avenir plus serein pour l'humanité. Chaque épisode est suivi d'un temps de débat entre les participants. Le ton lucide mais bienveillant et optimiste, non culpabilisant, la compréhension par les auteurs de toutes nos difficultés à engager le changement donnent aux participants l'envie de se mobiliser et d'agir.

Si vous souhaitez participer à cet atelier, envoyez un mail à [stefbalzer@hotmail.com](mailto:stefbalzer@hotmail.com).

Vous pouvez également consulter le site [www.theweek.ooo](http://www.theweek.ooo).



qui cache la forêt. En France ce sont 10 000 espèces de pollinisateurs sauvages (abeilles sauvages, papillons de jour, papillons de nuit, coléoptères, ...) qui jouent un rôle crucial dans les écosystèmes et la production agricole. Une grande partie de la production fruitière et légumière est le fait de ces pollinisateurs sauvages, en particulier les abeilles sauvages et les papillons de nuit. Or, l'élevage de l'abeille à miel peut, en cas de densification des ruches, porter atteinte à la sauvegarde des pollinisateurs sauvages à travers la compétition pour la ressource florale. Il importe donc de préserver l'ensemble des insectes, notamment les insectes pollinisateurs.

#### Chez vous aussi, des actes simples pour les pollinisateurs

La préservation des pollinisateurs sauvages passe par des petits gestes que chacun peut effectuer chez soi. Mettre en place des jachères fleuries en zone de culture (attention à utiliser des espèces locales, et non des ornementales souvent exotiques), dans les jardins et les espaces verts permet d'augmenter la quantité et la diversité de la ressource florale disponible. La plantation de haies participe à augmenter la ressource florale par un étalement de la floraison. Il est important pour ces semis et plantations de privilégier des plantes d'origines locales adaptées au sol et au climat. De façon générale, il convient d'éviter tout usage de produit chimique, de réaliser une tonte tardive et de réduire la fertilisation des sols. Enfin, les fameux hôtels à insectes ne sont adaptés que pour une très faible minorité de pollinisateurs. Autant lui préférer des plages de sol nu et préserver des petites structures (fissures, trous, bois morts, coquilles d'escargots, lianes...) bien exposées au soleil.

#### Remontez le temps avec l'IGN



A Lahonce comme ailleurs, les paysages, milieux naturels, zones agricoles et villages évoluent rapidement. Grâce à l'outil en ligne « Remonter le temps », l'Institut Géographique National nous permet, en comparant les cartes et photos aériennes à différentes époques, de retracer une partie de l'histoire de nos territoires.

Ici, une photo aérienne de Lahonce, l'ouest du village à la période 1650-1960 (prises de vue en noir et blanc) mis en regard de l'est du village aujourd'hui (couleur)

#### L'herbe de la pampa, impliquez-vous dans la lutte !

Nous vous en parlons dans le bulletin de juillet 2022, l'Herbe de la pampa cause de nombreux désagréments dans les milieux naturels. Restez vigilants, arrachez-les pieds si vous en avez chez vous, et avant qu'ils ne mûrissent, coupez les jeunes plumeaux pour éviter la dispersion des graines.

### Le BAM : collectif pour le développement d'une « mobilité douce »

Le collectif BAM, Bas Adour Mobilités, est un collectif de citoyens (une centaine à ce jour) des communes du Bas Adour (Urt, Urcuit, Lahonce, Mouguerre). Le BAM a pour objectif la mise en œuvre de solutions de mobilité douce (transport en commun train et bus, covoiturage, vélo, marche, ...), en alternative à la voiture individuelle, le long de l'Adour de Bayonne jusqu'à Urt, et au-delà jusqu'à Guiche et Sames.

Le BAM veut ainsi contribuer à la lutte contre le changement climatique, à la préservation du pouvoir d'achat, à la santé et la sécurité des habitants, à la lutte contre la congestion du trafic routier.

Dans cet objectif, le BAM développe divers types d'actions :

- Actions de sensibilisation auprès des habitants : organisation de sorties vélo pour la découverte des pistes cyclables pour le plaisir et le quotidien (6 sorties en 2022 et 2023 dont la dernière, le 11 juin, jusqu'aux plages !), participation aux projets « car-à-pattes » (accompagnement à pied des enfants à l'école), participation aux manifestations des villages (fête de la nature, journées des associations, ...), participation aux événements de la CAPB pour la semaine du Plan Climat, diverses actions de communication, ...
- Participation aux groupes de travail avec les élus de nos territoires et de la CAPB sur la mobilité (utilisation de la ligne ferroviaire existante Bayonne Puyou et réouverture de haltes pour un « train du quotidien », amélioration des pistes cyclables, amélioration de la couverture du réseau Cars Express Txik Txak, amélioration de la communication de la signalétique et de l'information de la CAPB sur la mobilité), rencontres avec le SMPBA (Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour), ...

Rejoignez-nous pour améliorer la mobilité sur notre territoire, découvrir les bienfaits du vélo, et vous informer sur tous les projets à venir !

Contact : [collectifbasadourmobilités@gmail.com](mailto:collectifbasadourmobilités@gmail.com)





## LE « PLAN DE RÉFÉRENCES » DU CENTRE BOURG EN VOIE DE FINALISATION

Dans le bulletin municipal d'août 2021, nous vous faisons part du lancement d'une étude urbaine et de programmation à l'échelle du centre bourg. Entreprise pour doter le village d'une vision prospective de sa centralité à horizon 2040, le plan de références qui en découle sera un outil pré-opérationnel au service de l'anticipation des besoins et de l'exécution d'un projet d'aménagement d'ensemble articulé par phases.

### Une première phase de diagnostic pour identifier les points durs et les enjeux.

Les visites de terrain par les acteurs de l'étude (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement et le groupement piloté par l'Atelier Broichot) couplées aux remontées du terrain de personnes qui pratiquent le bourg ont permis de relever les problématiques et d'identifier les axes d'amélioration dont les principaux points sont synthétisés ci-dessous :

- difficultés de connexion entre les équipements et les espaces qui composent le bourg : rupture ou absence de continuité piétonne, mauvaise accessibilité pour les personnes à mobilité réduite,
- forte présence de la voiture couplée à des vitesses souvent excessives,
- espaces très minéralisés : parking, parvis, cours d'école...
- gestion éclatée et non intégrée des ordures ménagères,
- mauvaise hiérarchisation et signalisation des espaces de stationnement,
- inadéquation entre le statut des espaces publics et leur aménagement,
- un potentiel paysager insuffisamment valorisé.

Cette phase de diagnostic a également été mise à profit pour questionner le fonctionnement, les usages et la fréquentation de l'ensemble des équipements du bourg afin de les mettre en perspective avec les attentes et les besoins liés à l'évolution de la population. Ont notamment été interrogés dans ce cadre les besoins d'évolution ou de renforcement des locaux à usage associatif, administratif, scolaire/périscolaire ou de services.

A travers cette première phase d'analyse, quatre enjeux thématiques ont émergé sur la base desquels des orientations ont été dessinées puis mises en débat :

- Mobilité : consolider et sécuriser les circulations piétonnes en donnant davantage de place aux modes actifs,
- Equipements et espaces publics : améliorer les conditions d'usage et anticiper les besoins en renforcement des services à la population,
- Animation et vie sociale : aménager les espaces publics pour l'ensemble des publics et créer des lieux d'animation.
- Paysage : maintenir et valoriser les ouvertures vers le grand paysage.

### Des orientations articulées dans l'espace et dans le temps autour de cinq séquences.

- 1 Ecole/Accueils de Loisirs
- 2 Bourg bas et bourg haut \*
- 3 Arrière du cloître et espace vert
- 4 Bilgunea
- 5 Couvent/Foyer

2\* parvis de l'école, abords de la salle Kiroldegi, Place Louis Laffargue, route départementale, fronton, parvis mairie.

Débatues entre le second semestre 2022 et le 1er semestre 2023, les orientations d'aménagement ont permis de simuler différentes options, de travailler la cohérence et la hiérarchisation des phases d'aménagement compte tenu des dimensions techniques/logistiques et des besoins jugés prioritaires.

Requalification de la route départementale, aménagement des circulations piétonnes, reconfiguration du parvis autour de l'école et des commerces, réagencement des places de stationnements, construction de nouveaux équipements et d'espaces de jeux... sont autant d'objectifs à atteindre nécessitant désormais d'être articulés dans le temps et programmés financièrement en relation avec les capacités d'investissement de la commune.

### Extrait du diagnostic - Atelier Broichot (Mandataire), Xabi Arbelbide, Projema, Merlin VRD

**02 I PROGRAMMATION DES ESPACES PUBLICS**

**Stationnements // Entrée de bourg P5/P8**

> Des aires de stationnements en entrée de bourg bien positionnées, (capacité totale 30 places) à conserver et/ou à renforcer, à condition d'assurer des continuités piétonnes sécurisées jusqu'au centre bourg

Exemple du parking «Kabilor» (P8)

**ENJEU**  
Améliorer l'accessibilité piétonne depuis les aires de stationnements d'entrée de bourg au cœur de bourg

Commune de Lahonce - Etude urbaine - Diagnostic  
Atelier Broichot - Xabi Arbelbide - Projema - Merlin

**02 I PROGRAMMATION DES ESPACES PUBLICS**

parking d'entrée de bourg  
Centre bourg  
parking d'entrée de bourg

Existant  
Projet

Exemple du parking «RD La Croix» (P5)

Commune de Lahonce - Etude urbaine - Diagnostic  
Atelier Broichot - Xabi Arbelbide - Projema - Merlin

**02 I PROGRAMMATION DES ESPACES PUBLICS**

**Stationnements // Cœur de bourg P1**

P1 «PLACE LOUIS LAFARGUE» : PK événementiel et permanent

> Une nappe de stationnements en enrobé entourant les équipements principaux de la commune :  
- laissant peu de place pour l'aménagement d'un véritable parvis ou d'une «place basse»  
- Aménagement ayant un réel impact visuel néfaste sur le paysage communal

Commune de Lahonce - Etude urbaine - Diagnostic  
Atelier Broichot - Xabi Arbelbide - Projema - Merlin

**02 I PROGRAMMATION DES ESPACES PUBLICS**

**ENJEUX P1 :**

> Des aires de stationnements à restructurer/organiser en fonction des nouveaux besoins programmatiques des bâtiments, offre de services, commerces de proximité, équipements, ...

> Des aires de stationnements à insérer dans le contexte paysager boisé, en intégrant des circulations piétonnes et cyclables, ...

> Des aires de stationnements à repenser en terme de réversibilité, à dimensions variables intégrant plusieurs usages en fonction de la journée.

Commune de Lahonce - Etude urbaine - Diagnostic  
Atelier Broichot - Xabi Arbelbide - Projema - Merlin

**02 I PROGRAMMATION DES ESPACES PUBLICS**

**Stationnements // Cœur de bourg P2/P3**

**Parking P2 : «PK KARRIÈRE «KIROLDEGI»**

> Aménagement très routier peu qualitatif - arrière de bâtiments avec zone de stockage dangereuse et poubelles.

**ENJEU P2 :**

- > Accès et carrefour très large et routier
- > Éviter le lieu traité comme un arrière.
- > Donner une place aux piétons - lien avec GR.
- > Ne pas amener les voitures sur cet axe, mis à part les riverains ?
- > Manque manifeste de signalétique locale.

> Connexion au chemin du GR dans bois classé pas lisible - pas indiqué

**Parking P3 : «PK PÔLE «KIROLDEGI» + ÉCOLES»**

> Parvis de l'école très minéral  
> Absence de lien sécurisé piéton entre les entrées des équipements de l'école et de la salle Kiroldegi  
> Stationnements à réorganiser et optimiser

**ENJEUX P3 :**

- > Donner à ce lieu, entrée de l'école - une véritable identité.
- > Redonner une véritable place aux piétons
- > Éviter l'effet «place arrière» à la salle Kiroldegi - Marquer l'entrée de

Commune de Lahonce - Etude urbaine - Diagnostic  
Atelier Broichot - Xabi Arbelbide - Projema - Merlin

**02 I PROGRAMMATION DES ESPACES PUBLICS**

**Plan de circulation**

**RD 161 - CENTRE BOURG**

- > Une montée en plateau que d'un seul côté au sud,
- > Une continuité de revêtement entre espace piéton et voirie (béton) sur une partie, morcelée,
- > Zone 30 comme sur l'ensemble du centre bourg

Commune de Lahonce - Etude urbaine - Diagnostic  
Atelier Broichot - Xabi Arbelbide - Projema - Merlin



### Trame des espaces publics piétons // Synthèse - Orientations



Commune de Lahonce - Etude urbaine - Diagnostic  
Atelier Broichot - Xabi Arbelbide - Projema - Merlin

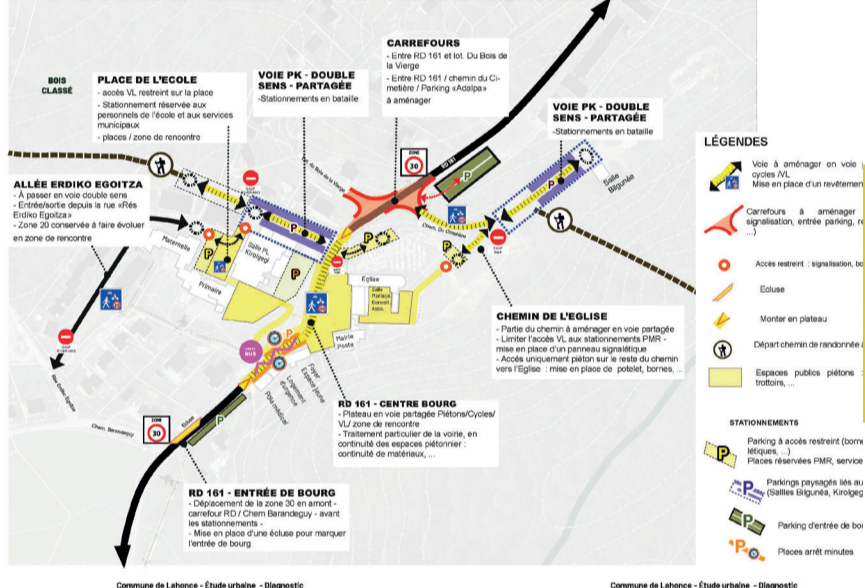
Extrait des orientations - Atelier Broichot (Mandataire), Xabi Arbelbide, Projema, Merlin VRD

### Stationnements // Synthèse - Orientations



Commune de Lahonce - Etude urbaine - Diagnostic  
Atelier Broichot - Xabi Arbelbide - Projema - Merlin

### Plan de circulation // Synthèse - Orientations



Commune de Lahonce - Etude urbaine - Diagnostic  
Atelier Broichot - Xabi Arbelbide - Projema - Merlin

### Espaces publics & équipements de plein air // Synthèse - Orientations



Commune de Lahonce - Etude urbaine - Diagnostic  
Atelier Broichot - Xabi Arbelbide - Projema - Merlin

Le Plan de références fixe un cap, une vision à long terme qui se veut ambitieuse et garante d'une cohérence d'ensemble à l'échelle du centre bourg. Par essence, il ne sera pas figé et impliquera inévitablement des arbitrages tout au long du processus de mise en œuvre du projet global.

#### Un équipement dédié aux accueils de loisirs pour lancer la phase opérationnelle.

Suite aux débats sur la hiérarchisation des tranches d'aménagement, il a été convenu d'engager la première phase opérationnelle du plan de références dans le périmètre de l'école avec la réalisation d'un équipement dédié aux activités périscolaires et extrascolaires.

Initiés auprès des adolescents puis étendus aux enfants en 2016, les accueils de loisirs de la commune répondent aux besoins de nombreuses familles et connaissent une fréquentation soutenue. Partagés entre les locaux de l'école et un algeco, le manque de place se fait ressentir d'autant plus que l'ensemble des salles de classe sont quotidiennement occupées depuis la rentrée scolaire 2022.

L'objectif d'offrir de meilleures conditions d'accueil passe désormais par l'aménagement d'un nouvel équipement. Outre la qualité d'accueil, il sera également le moyen de :

- disposer de locaux nécessaires au meilleur fonctionnement de l'unité scolaire/périscolaire (espaces de stockage, salle de pose pour les agents),
- libérer la cour d'école de l'algeco qui y siège depuis une quinzaine d'années,
- réaménager la cour d'école en travaillant notamment sur les modalités de désimperméabilisation des sols.

**Une réunion publique de présentation programmée le 20 septembre 2023 à 18h30, salle Kiroldegi**

L'étude entre dans sa voie de finalisation avec la réalisation du plan d'aménagement qui sera restitué par le groupement de maîtrise d'œuvre dans le courant de l'été. Dans le but de partager les éléments de diagnostic et d'expliquer les partis pris d'aménagement qui en résultent, une réunion publique sera organisée le 20 septembre 2023 dans la salle Kiroldegi. Animée par les acteurs de l'étude et les représentants du Conseil Municipal, cette réunion sera le moyen d'exposer le projet d'aménagement d'ensemble et de répondre en direct aux questions que vous seriez amenés à vous poser.





### COMITÉ DES FÊTES

Comme chaque année, le Comité des fêtes s'est mis en jambes en participant aux activités inter-associatives du village. A l'occasion du Téléthon, quelques membres avaient pour mission de préparer des tapas tandis que d'autres devaient assurer le service au bar. Quant au Carnaval, ayant pour thème « LE SPORT », nous nous sommes cette année encore prêtés au jeu en présentant un char ayant pour thème « LE SKI ».



C'est ensuite que pris place un événement tant important qu'incontournable : le repas de l'âge d'or que nous avons concocté aux anciens du village. Cette journée, rencontrant un certain succès, fut aussi un grand moment de partage intergénérationnel ayant autant d'importance pour nos aînés que pour nous avec notamment, cette année, une participation active des nouveaux assurant la préparation du repas avec plaisir et succès !

Le mois de juillet arrivant, les fêtes étaient là ! Avec la nouveauté du jeudi soir, vous avez pu admirer notre char aux couleurs hawaïennes autour d'un apéro dans chaque quartier. Les membres du comité vous ont préparé avec soin le traditionnel méchoui « made in comité ». Nous avons créé la surprise avec comme nouvelle animation un tournoi de paintball qui a comblé une centaine de personnes ! Après des années d'absence, vous avez pu regarder les membres du comité dompter les vaches dans l'arène avant le concert enflammé de XIBEROOTS ! Quant au dimanche, un certain nombre d'entre vous s'est restauré lors du traditionnel repas organisé par l'Espace Jeunes, vous avez pu profiter des chants basques d'OTXALDE au cloître de l'église et venir danser face à la banda les KIWI'Z ! La plupart des activités étaient encore gratuites cette année et ceci notamment grâce à la Mairie, à nos partenaires, mais aussi à votre générosité lors de notre passage pour la distribution des programmes. Merci à vous par votre présence à nos fêtes, merci pour votre générosité et merci d'être encore présent l'année prochaine !

### CATM.TOE

Comme chaque année, les anciens combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et Théâtres d'opérations extérieures (CATM. TOE OPEX) et les veuves ont contribué très largement, au maintien du devoir de mémoire par l'organisation et la représentation aux différentes cérémonies commémoratives, notamment le 11 novembre 2022 et le 8 mai 2023, avec les Drapeaux PG CATM et du Comité du souvenir. L'assemblée annuelle de la section s'est tenue comme il se doit le 5 décembre 2022. Ce jour de commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie a donné lieu, à la lecture du message de la Secrétaire d'état auprès du Ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire. Après le dépôt de gerbe et le recueillement devant le monument aux morts, Louis PINAN, Président de la Section et Félix LARRE, Porte drapeau ont été décorés de la médaille de Mérite Fédéral. La section a malheureusement eu à déplorer le décès de l'un de ses adhérent et ami, Jean-Baptiste ALDURIZ ainsi qu'André ELMON, ancien adhérent de longue date. Toutes nos sincères condoléances à leurs familles.

Afin de permettre de pérenniser le devoir de mémoire, en général et pour LAHONCE en particulier, et, pour nous aider dans cet esprit, tous les volontaires, notamment les anciens OPEX, seraient les bienvenus pour étoffer notre section, particulièrement pour le port du drapeau. Merci.



## Associations

### PINCEAUX, CHEVALETS ET BONNE HUMEUR

Mi-septembre 2022 tous les adhérents ont eu la joie de reprendre le chemin de notre atelier AQUARELLE, Marie-Ange Amorena artiste peintre passionnée issue de l'école des Beaux-Arts, qui dirige les cours nous y attendait.

Après le dessin, la couleur est bien là, la sortie d'un tube est facile, lui donner du caractère, de l'ordonnance, est autrement plus difficile et quand Marie-Ange crée par la transparence, la luminosité du mouvement, du sentiment, tout s'installe ! on retient son souffle ...

C'est une main qui donne vie à une scène, la MAGIE de l'ARTISTE. Accompagnés pas à pas, nous lâchons prise, et exprimons notre sensibilité et notre personnalité,

Ce sont des moments uniques de détente et de création. Plus que son art, nous saluons sa patience, sa bienveillance et sa bonne humeur ; forte de toutes ces valeurs et de la qualité des ateliers, cette année nous avons accueilli 5 nouveaux adhérents, et avons créé un troisième atelier « débutants » Bien que pour exercer cet art de l'aquarelle nous sommes et serons toujours des débutants .

Cette année encore, nous avons exposé le travail d'une année des 19 adhérents, 120 tableaux ont trouvé vie. Un pan de mur était réservé aux réalisations des artistes de première année « tous les visiteurs se sont longuement arrêtés devant elles » avec, tous, le même commentaire « nous sommes admiratifs du travail effectué en seulement un an ! » Un autre pan de mur était réservé à des œuvres inabouties « le bêtisier » ce qui a fait beaucoup sourire. Et enfin un atelier d'initiation à l'Aquarelle submergé par les curieux.

La plus belle des récompenses pour nous tous : plus de 200 personnes ont eu le plaisir de découvrir et de contempler toutes ces réalisations... Qui ne vivent que par ceux qui les regardent !

Commentaires de visiteurs :

-Votre exposition est de plus en plus intéressante et dégage une vraie sensibilité, une maîtrise qui grandit d'année en année, c'est déjà du haut niveau. Félicitation ...

-Nous avons découvert un art et un univers de la peinture « l'Aquarelle », c'est très joliment réalisé et très agréable à regarder, bravo...

Nous sommes fiers de pouvoir faire vivre ce moment culturel sur la commune de Lahonce et nous la remercions vivement pour la réussite de cet événement.

Ce fut, encore, une belle année « Haute en couleur et en bonne humeur »

Tous les futurs talents, sont les bienvenus, des néophytes en aquarelle aux plus rompus à cet art.

Les cours reprendront à la mi-septembre à un rythme hebdomadaire les jeudis de 9h à 11h puis de 11h à 13h et les vendredis de 9h30 à 11h30.

« Une belle aquarelle c'est comme une belle amitié, Il faut y mettre : tout son cœur, de la passion, de la bienveillance et la respecter pour qu'elle perdure à jamais. C'est l'indifférence et l'égoïsme qui les détruiront » MB.

Contact aquarellelahonce@outlook.fr ou au 06 25 96 05 12



### PATCHWORK



Notre année s'est terminée, comme tous les ans par le repas au restaurant offert par l'association.

En octobre 2022 nous avons enfin pu faire notre exposition repoussée à deux reprises à cause du covid. Nous avons eu la chance de voir de nombreux visiteurs qui nous ont complimentés sur nos réalisations, de quoi nous donner

de l'entrain pour travailler d'arrache-pied pour la prochaine fois.

Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir 4 nouvelles adhérentes qui se sont jointes à notre petit noyau habituel. Nous reprendrons nos activités le 2/10 qui se tiendront comme toujours le lundi A.M hors vacances scolaires de 14h à 17h au foyer des jeunes en face de la poste.

### LES AMIS DE L'ABBAYE

#### « LES MUSICALES »

Dans la poursuite des actions animées en lien avec la Municipalité de Lahonce et la Paroisse Nive Adour, les Amis de l'Abbaye ont lancé en ce début d'année une nouvelle offre - les « MUSICALES » à l'Abbaye de Lahonce -.

« Les Musicales » proposeront chaque année, comme le nom l'indique, le programme musical qui se déroulera à l'Abbaye de Lahonce. Sous ce label qui répond à certains critères au regard des lieux, nous accueillerons des formations qui souhaitent s'y produire ou nous proposerons des moments musicaux en privilégiant l'univers musical basque en légitimité de l'action menée par les Prémontrés dans le territoire Navarro labourdin.

La musique est un moyen d'inviter un nouveau et divers publics à se rendre à l'Abbaye, un complément aux différentes actions patrimoniales que mènent les Amis de l'Abbaye. Grâce à la qualité acoustique de l'abbatiale ou à l'ambiance particulière du cloître ce label sera une nouvelle signature pour promouvoir l'Abbaye.

Vous avez déjà pu découvrir les deux premières affiches du programme 2023, l'ensemble vocal de musique baroque OCTAVUS, et AHOZ Korua, chœur d'hommes au répertoire basque traditionnel et religieux. Ces deux concerts ont connu un joli succès et sont un encouragement dans notre nouvelle démarche.



#### Les Journées Européennes du Patrimoine : appel à participation

Les « Journées européennes du patrimoine de 2023 », 16 et 17 Septembre, s'inscrivent dans le vingtième anniversaire de la convention UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, et l'Olympiade culturelle qui accompagne les Jeux Olympiques

Le « Patrimoine Vivant » dont il est question désigne les pratiques, les expressions, les connaissances et les savoir-faire transmis d'une génération à l'autre comme les chants, les danses, les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel ou encore le partage des connaissances liées à la nature et à notre environnement.

Chacune de nos associations lahonçaises, à un titre ou un autre, partageant cette idée de transmission ou de partage nous avons pensé à une action commune pour animer ces deux Journées du Patrimoine dans le cadre du site de l'Abbaye. Différentes activités ou animations pourraient être proposées au public par nos associations et réparties sur ces deux journées (exposition, conférences, moments des danses ou musiques, lectures ...).

Afin de présenter ce projet et d'organiser sa mise en place nous vous proposerons avec « associations et environnement » une prochaine réunion en Mairie.

### ASSOCIATION MUSICALE VAL D'ADOUR

Cette année (2022/2023), le nombre d'élèves est constant. Nous avons actuellement une soixantaine d'élèves (enfants, adolescents et adultes).

Nous proposons des cours d'éveil musical (à partir de la grande section de maternelle) et de solfège le mercredi après-midi : 1 cours d'éveil musical et 5 cours enfants par niveau et des cours de solfège pour adultes.

Les autres jours de la semaine cours d'instruments : Batterie (mardi), Clarinette (samedi), Flûte traversière (samedi), Guitare (jeudi et vendredi), Piano (lundi, mercredi et jeudi), Saxophone (samedi), Trompette (mardi). Les cours de solfège sont collectifs, 1 heure par semaine et les cours d'instruments sont particuliers, 1/2 ou 3/4 heure par semaine et sont donnés par des professeurs diplômés (Diplôme d'état et/ou conservatoire).





L'activité orchestre musique actuelle permet aux élèves de jouer en groupe. Participation aux cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre de Lahonce et Urcuit.

La fête de fin d'année / audition des élèves a eu lieu le jeudi 15 juin dans la salle Kiroldegi de Lahonce. Cette audition ouverte à tous permet d'écouter, devant un public venu en nombre, la plupart des élèves seuls ou en groupe et est suivie de la remise des diplômes à chaque élève de solfège.

**Dates de la prochaine rentrée (2023/2024) :**

Réunion d'information : mercredi 13 septembre 2023 à 18h30.  
Inscriptions : du lundi 18 au vendredi 22 septembre 2023 de 18h à 19h, salle de musique à Lahonce.

Début des cours le lundi 2 octobre 2023

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler Serge Milhé : 06.76.95.07.30

## ASSOCIATION ART MOUVEMENT SANTE

### Programme adultes – enfants – Lahonce rentrée 2023

Nos activités placent au cœur de l'apprentissage, le mouvement à dimension préventive pour les activités adultes et à dimension expressive et artistique pour les enfants.

Elles sont axées sur le développement de la conscience corporelle, l'éveil pluri sensoriel, kinesthésique, au service de l'expression des capacités et des ressources de chaque personne.

Elles concernent tous les publics pour tous les âges de la vie, dans une approche globale de l'équilibre du corps.

### Activité adulte : rentrée mardi 12 septembre 2023

La construction de la verticalité prend en compte l'équilibre de la personne à tous les âges de la vie. Nous parlons ici de l'équilibre global où le mouvement s'organise dans le développement de la prise de conscience, de l'éveil sensorimoteur, kinesthésique, dans l'apprentissage du bon usage de celui-ci.

### LA GYMNASTIQUE HOLISTIQUE- groupe adulte



- Lundi 18h45- 20h15
- Mardi 9h- 10h30
- Mardi 12h - 13h30
- Jeudi - 15h- 16h30
- Jeudi 17h- 18h30

**SPÉCIAL SENIOR : « ATELIER EQUILIBRE DE L'ÂGE »** prévention de la chute Gymnastique Holistique et Psychomotricité

- Mardi 14h- 15h30

(Programme gratuit pour 12 participants qui reçoit le soutien du département et de L'ARS)

**SPÉCIAL PÉRINÉE** (Une approche globale de santé) Gymnastique Holistique

- Mardi 10h45- 12h

**SPÉCIAL DANSE & SANTE ADULTE**

- Mardi 18h30- 20h

### Activité enfant : rentrée lundi 18 septembre 2023



L'apprentissage corporel prend appui ici sur le goût naturel du jeune enfant. Il développe la découverte sensorielle, stimule son imaginaire et contribue à favoriser chez l'enfant de nouvelles aptitudes, dont il porte en lui-même les ressources.

**ATELIER DANSE ENFANT : Pour 4 - 8 ans**

- Lundi 17h15- 18h15

RENSEIGNEMENT- INSCRIPTION 2023:

Association Art Mouvement Santé

- TEL : 06.82.17.69.43

- MAIL : artmouvementsante@orange.fr

- Consulter le site de l'association :

<https://www.artmouvementsante.fr>

## ATXIK ETA SEGI



ATXIK ETA SEGI est l'association des aînés de LAHONCE qui souhaitent se retrouver autour de nombreuses activités telles les jeux de cartes (belote, tarot, mus...), les jeux d'échecs, scrabble ou autres, la pétanque, les sorties, les voyages, les repas conviviaux.

Pour exemple, voici le programme des festivités passées et à venir pour cette année en cours.

Samedi 28/1/2023 Kiroldegi Assemblée Générale

Mardi 21/2/2023 Repas en cidrerie

Samedi 25/02/2023 Lahonce Carnava

Mardi 28/2/2023 Réunion Pro Confort

Dimanche 12/3/2023 Lahonce Concours de belote

Jeudi 23/3/2023 Kiroldegi Repas associatif

Lundi/Mardi 24 et 25 avril 2023 Olite Tudela Bardenas

Du 8 au 12 mai Visite de la province de Galice avec en point d'orgue St Jacques de Compostelle

Jeudi 22/6/2023 Méchoui

Mardi 5/9/2023 Saint Sever Sortie Visite de l'abbatiale et du musée de la faïence et des arts de la table

Mardi 3/10/2023 Kiroldegi Repas associatif

Jeudi 19/10/2023 Gauriaguet Sortie cabaret Repas et spectacle à l'Ange Bleu

Mardi 14/11/2023 Kiroldegi Repas associatif

Mardi 5/12/2023 Oloron Sortie Visite du camp de Gurs, de la cathédrale, halte à la boutique Lindt

Toutes nos visites sont accompagnées d'un guide qui nous présente les origines et l'histoire des lieux que nous découvrons (ou redécouvrons) pour certains.

Si vous souhaitez faire plein d'activités instructives et conviviales, rester jeunes et dynamiques, rejoignez-nous ! Adresse mail : atxiketasegi@gmail.com

## ESKULARI

« Nos jeunes de l'école de pelote ont participé récemment aux rencontres "Punpa Ttiki" organisées par le Comité Territorial du Pays Basque ; pendant 5 dimanches matins ils ont découvert l'émotion de "mettre les blancs" et de rencontrer des pelotaris extérieurs au club et ce, dans une ambiance ludique et dénuée du stress de la compétition : de quoi leur donner l'envie de continuer la pratique de la main-nue.

Après l'été les entraînements reprendront début octobre, soit au mur à gauche de Briscous pour les débutants, soit au trinquet de Lahonce pour les plus aguerris (renseignements : 06 13 72 22 65).

L'automne sera consacré à l'organisation du Master Eskulari Pro Pilota, compétition à main-nue en deux à deux qui aura lieu au trinquet de Villefranque le mercredi 4 octobre pour les demi-finales et le samedi 7 octobre pour la finale et le repas. Nous espérons vous voir nombreux car au delà de la qualité de l'affiche proposée cette manifestation est indispensable financièrement au fonctionnement du club et est une belle promotion de notre sport ancestral.»



Les jeunes du club et leurs éducateurs ayant participé au Punpa Ttiki.

## ASSOCIATION GYMNASTIQUE ADOUR



L'association propose 5 cours par semaine, ainsi répartis :

- Pilates le lundi de 18h20 à 19h05
- Gymnastique le lundi de 19h10 à 20h10 et le mercredi de 20 h 10 à 21 h
- Yoga de Samara le mardi de 9h à 10h30

- Stretching le mercredi de 9h à 9h45

Toutes ces activités sont dispensées par des professeurs diplômés, et sont accessibles uniquement aux adultes (femmes et hommes), sportifs ou non, à partir de mi-septembre jusqu'à fin juin.

Pour ceux qui souhaitent découvrir ces activités, un essai gratuit et sans engagement de 2 séances est proposé.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'association par mail à l'adresse : [gymadour.lahonce@gmail.com](mailto:gymadour.lahonce@gmail.com)

Vous pouvez également nous rencontrer :

- au forum des associations qui se tient généralement début septembre • avant ou après les cours.

L'association GYMNASTIQUE ADOUR vous souhaite un très bel été et espère vous voir très nombreux à la rentrée !!

## TRUKATU

Trukatu, est une association de partage (services, projets, bons moments...) à forte sensibilité environnementale.

Depuis le début de l'année 2023, nous avons déjà organisé à Lahonce, avec le soutien de la mairie :

- Des conférences sur des enjeux écologiques, comme : les sols et les moyens de les conserver vivants, l'importance de la forêt et les moyens de la protéger », l'énergie et les solutions individuelles écologiques et économiques. D'autres conférences se préparent pour la fin de l'année, elles seront annoncées et affichées en temps utile

Nous avons aussi contribué, en partenariat avec la mairie de Lahonce à

- La journée de la nature, avec la bourse aux plantes et notre « Apéro 0 déchet »

- Aux fêtes de Lahonce, le dimanche midi, toujours avec notre « Apéro 0 déchet », savoir-faire de Trukatu, reconnu depuis quelques années !

Mais au fait, qu'est-ce qu'un apéro 0 déchet ?



Pour vous expliquer simplement, c'est une démarche qui vise à changer vos habitudes de consommation afin de réduire notre production de déchets. L'objectif est d'arriver à ne plus en jeter du tout, ou du moins, en très petite quantité. Il vaut mieux acheter local, faire soi-même, choisir des produits réutilisables, préférer le réemploi ou la réparation, réduire les gaspillages...

Pour Trukatu, comment cela se passe ? Notre règle d'or : pas d'emballage plastique, du vrac, du verre, et du « réutilisable » ! La 1ère étape est de trouver des recettes savoureuses et pas chères. Et oui, les budgets sont serrés !

Ensuite nous contactons et achetons aux producteurs locaux et ceux du marché de Bayonne, et nous complétons avec des produits de l'épicerie de Lahonce. Nous contribuons ainsi à faire vivre les artisans, les paysans qui nous entourent, n'en déplaise à l'industrie agroalimentaire !

Une équipe de Trukatu se mobilise, se répartit les recettes et leurs ingrédients. Chaque petit groupe d'adhérents réalise dans la bonne humeur caractérisant notre association, d'excellentes recettes d'apéritif... houmous, tzatiki, cakes, légumes à croquer, entre autres, selon notre inspiration et les produits disponibles !

Enfin, le jour J, nous sortons un lot de vaisselle acheté dans un vide-greniers, de jolies nappes, des verres...en verre, récupérés un peu partout.

Ainsi, nous sommes toujours heureux de vous accueillir parmi nous, que cela soit pour ces moments conviviaux de préparation en équipe, ou ceux de dégustation lors des Apéros, pour le plaisir de vos papilles et la joie de ces bons et joyeux moments partagés ! Occasions, s'il en est, de belles rencontres !

Avis aux autres associations Lahonçaises : Trukatu met à votre disposition un « kit apéro 0 déchet », facile à mettre en œuvre pour vos événements, en veillant à ce que cette solution soit pour vous à un prix tout à fait raisonnable ! N'hésitez pas à nous contacter.





### HIK HASI



Hik Hasi, association qui œuvre pour la promotion de la langue basque continue d'assurer sa mission première : la pratique de l'euskara à travers les cours d'apprentissage et le chant. Les cours de basque pour adultes : Les cours se sont déroulés à Lehuntze/Lahonce avec Martine Charron en tant qu'enseignante/irakasle. La difficulté à trouver une enseignante a poussé Martine à reprendre du service. Qu'elle en soit grandement remerciée.

Le chant : Il s'est déroulé à raison d'une répétition tous les 15 jours. 45 chanteurs inscrits assurent des répétitions permettant de réunir à chaque fois une trentaine de participants. Une sortie cidrerie regroupant les deux sections a enfin pu être organisée. Nous avons également participé à l'anniversaire de Baionan Kantuz et avons reçu un groupe de Tourangeaux avec qui nous avons partagé une soirée autour de la gastronomie et du chant. Lors des fêtes de Lehuntze, nous avons organisé le Lehuntzen Kantuz qui a eu lieu le samedi 8 Juillet en fin d'après-midi. Cet événement ouvert à toutes les personnes souhaitant chanter est maintenant devenu un incontournable de nos fêtes. Nous vous attendons pour les fêtes 2024.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour le dimanche 8 octobre à partir de 11h. Ce jour se déroulera dans notre village « Aturri Ondo Kantuz » journée du chant ouverte à tous. Nous vous invitons à nous rejoindre lors de cette manifestation qui verra les groupes de chant de Bardotse, Beskoitze, Mugere, Hiriburu et Lehuntze participer pour ce qui devrait être une première festive mettant à l'honneur le riche répertoire de chants en euskara.

Hik Hasi souhaite participer à sa manière au développement de la place de l'euskara dans le village et proposera un spectacle MAKILIKIXKI (en euskara) principalement destiné au très jeune public, conte théâtral et musical dans le cadre de Euskararen Urtaroa le dimanche 26 novembre à 17h. Avec le soutien de la Mairie et de la CAPB

Si vous êtes intéressés par nos activités qui reprendront début Octobre, n'hésitez pas à prendre contact avec nous :  
Kako DABBADIE : 05.59.31.72.33.  
Martine CHARRON : 05.59.31.55.49.

Nous serons également présents lors de la journée des associations.

### TROUP'ADOUR

Le samedi 24 juin a eu lieu le spectacle annuel de l'école de spectacle Troup'Adour. Il a permis de réunir sur scène une vingtaine d'adhérents autour de plusieurs tableaux et ayant pour thème «Troup'Adour fête la musique». Un petit bout de ce spectacle a été présenté le Dimanche 9 juillet en fin d'après-midi, à l'occasion des fêtes du village.

La rentrée de l'école de spectacle aura lieu fin septembre. Nous proposerons les mêmes ateliers que cette année, à savoir 1 atelier de chant 7/11 ans, 1 atelier de chant adultes, 1 atelier de danse adultes débutants. Pour tous renseignements vous pouvez contacter le 06.34.23.04.36.



### QIGONG

Cours et stages de qi gong à Lahonce  
L'association Alaya propose, à des tarifs associatifs, des cours de qi gong hebdomadaires et des stages, au foyer (tout près de la mairie, au-dessus de l'espace jeunes), ou bien, si la météo le permet dans le site merveilleux qu'est le cloître de l'abbaye...

Ces cours sont dispensés par Claudie Escalé, dûment formée et diplômée dans cette discipline.

Le qi gong s'adresse à tous, aux jeunes comme aux moins jeunes. Les mouvements sont doux, élégants, et harmonieux, et permettent de renforcer nos racines et notre Centre.

La respiration est profonde, abdominale, fluide, profonde, naturelle et consciente. L'esprit est invité à revenir dans sa vraie demeure : le corps, ici et maintenant... Le qi gong permet ainsi une régulation globale de l'énergie de tout le corps, et donc de l'esprit....Pratiqué régulièrement, il permet de ralentir les effets du vieillissement (c'est maintenant prouvé par des études scientifiques), une meilleure flexibilité des articulations, de renforcer le système immunitaire, de tonifier les muscles profonds et d'améliorer l'équilibre et l'enracinement, de renforcer la mémoire et la concentration....pour ne citer que quelques exemples...tant les bénéfices de cette pratique sont nombreux...autant sur le corps que l'esprit...

Il est possible de venir faire un cours d'essai, de préférence en début d'année scolaire (les cours reprennent la 1<sup>re</sup> semaine d'octobre).

Voici les horaires :

-le jeudi de 19h à 20h 15

-le vendredi de 10h15 à 11h30

Régulièrement, des stages d'une journée sont proposés le week-end. Il est possible d'y participer, même si on ne peut suivre les cours hebdomadaires.

Ces stages ont pour thème et objectif l'harmonisation corps, cœur et esprit avec l'énergie de la saison en cours.

Environ 2 fois par an un stage de Qi gong de la Femme est proposé.

Et, un samedi matin par trimestre, nous pratiquons un «xi xi hu» pour nous permettre de renforcer nos défenses immunitaires et notre bonne humeur ! (marche utilisée en Chine comme thérapie complémentaire du cancer)



L'association propose aussi un week-end en montagne par saison ; pratiquer en montagne prend tout son sens, on revient revitalisé et tout joyeux !

Ces stages s'adressent aussi aux débutants, comme à ceux qui souhaitent approfondir leur Pratique.

Pour plus de renseignements, voici l'adresse de notre site internet : qigongpyrenees.fr

Téléphone : 06 14 66 64 92

Courriel : qigong.en.pyrenees@gmail.com

### PLAISANCIERS LAHONÇAIS



L'association des Plaisanciers Lahonçais a organisé ce 1<sup>er</sup> semestre 2023 trois manifestations pour ses membres et sympathisants. Une sortie aux ALDUDES avec déjeuner chez OTEIZA suivi sur le retour de la visite de la pisciculture de BANCA sous un soleil de plomb.

Un concours de pétanque très disputé salle Bilgunéa à Lahonce, une journée très appréciée par nos membres.

Un concours de pêche avec 10 bateaux participants et 23 pêcheurs un succès pour une première Mer/Adour .... Nous avons eu beaucoup de monde pour la remise des lots et l'apéritif / tapas.

Nous allons démarrer le 2<sup>e</sup> semestre de l'année par un pique-nique sur l'Adour programmé pour le samedi 26 Août que nous espérons ensoleillé.

### TTIRRITAK ELKARTEA - LEHUNTZE



Bonjour et bel été pour tous !

Nos répétitions ont lieu à la salle Bilgunéa à partir de 18h30 tous les lundis pour l'étude des mutxiko, fandango, arin-arin et danses folkloriques et médiévales.

Et cette année, nous avons eu la chance d'accueillir Domi, Philippe, Oihana, Nathalie et Renaud !

Nous avons participé au téléthon ainsi qu'au carnaval de notre village.

Nous avons choisi dans le thème sport : le rugby.

Et notre fête « Ttirittak eguna » fût un succès le 8 mai !

Hélas, herri urrats fût annulé cause inondation le dimanche 15 mai.

Mais notre plus belle prestation fût au Bai-Ona le 31 mars (de 20 h à minuit) pour l'animation mutxiko et l'invitation au public à participer et étudier quelques « danses-jeu » sous l'œil vigilant de Serge !

La reprise 2023/2024 aura lieu lundi 9 octobre 2023 à partir de 18h30.

Mais nous ne resterons pas inactifs cet été :

- En effet, une attraction est prévue dès le dimanche 2 juillet aux docks de Biarritz.

- Puis nous participerons aux fêtes de Lahonce les vendredi soir et dimanche midi.

- Lundi 10 juillet, nous rejoindrons les Navarrais pour les fêtes de Pampelune.

- Dimanche 23 juillet, défilé et danses pour les fêtes d'Angresse toute la journée. Nous sommes invités par le groupe Basko-Landais avec qui nous sommes jumelés.

- Jeudi 27 juillet, nous danserons à la maison de retraite de Bayonne dans le cadre des fêtes puis nous serons au marché fermier de Capbreton.

Cette journée se terminera aux fêtes de Bayonne.

Tous les soirs, nous y « mutxikoterons » bien entendu !!!

- Vendredi 28 et dimanche 30 juillet, en matinée nous défilerons dans les rues de Bayonne avec Jo Txistua et le groupe Basko-Landais.

Pour le moment, nous attendons des réponses pour fin août avec l'espace jeunes de Lahonce et septembre pour la journée du patrimoine de Lahonce.

Et donc, de nouvelles répétitions et retrouvailles pour le mois d'août !

A bientôt !

Et n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Ci-dessous, les contacts :

Jean : 06 81 03 88 92

MY : 05 59 31 66 34

Mail : ttirittak.elkartea.lehuntze@gmail.com

**Nouvelle  
Asso**   
**les retournées**

L'association les Retournées, créée en 2019, promeut le réemploi des contenants alimentaires, et organise leur collecte et leur lavage pour permettre leur réutilisation par les producteurs.

Jusque là, l'activité des Retournées s'articulait autour du réemploi des bouteilles de bière, vin, jus de fruits, etc., et de boîtes-repas à destination des restaurateurs et traiteurs, pour leur vente à emporter. L'association développe une nouvelle activité autour du réemploi des « pots et bocaux » et installe une unité de lavage route de l'Adour, dans un local situé à la sortie de Lahonce côté Urcuit (accolé aux Services Départementaux). Ce local de 250 m<sup>2</sup> est mis à disposition par la Communauté d'Agglomération du Pays Basque avec un loyer réduit, ce qui constitue une véritable aide à l'installation et au lancement de l'activité.

**L'unité de lavage** : L'unité de lavage sera prête à fonctionner pour ce mois de juillet, et permettra le lavage et le réemploi de tous types de contenants alimentaires autres que les bouteilles : pots et bocaux en verre (yaourt, miel, confiture, conserves, pâtes, etc.), barquettes en plastique (repas portés à domicile), bacs à glace, gobelets de fêtes, etc.



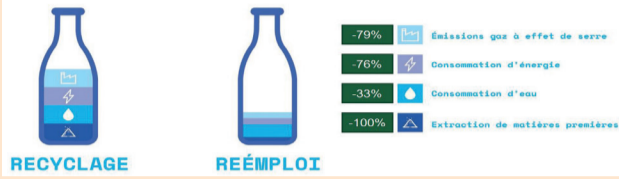
L'activité démarrera par une phase d'expérimentation, dont le but sera de régler les process de lavage pour chaque type de pot, mais aussi d'organiser la collecte de ces pots dans les magasins de vente.

### Pourquoi le réemploi plutôt que le recyclage ?

Le recyclage consiste à transformer un emballage en nouvelle matière première, pour permettre la refabrication d'un même emballage.

Le réemploi consiste à réutiliser le contenant sans transformation, par un simple lavage, comme nous le faisons tous chez nous. Le réemploi présente de nombreux avantages par rapport au recyclage : il nécessite moins d'eau, d'énergie et de matière première (le recyclage reste gourmand en eau et énergie), et réduit les transports à une boucle locale).

#### IMPACTS DU RECYCLAGE DU VERRE VS IMPACTS DU RÉEMPLOI DU VERRE



De plus, les nouvelles consignes de tri permettent de bien séparer les divers déchets et de faciliter leur recyclage, mais les filières de recyclages aval ne sont pas encore bien développées. Ainsi, au Pays basque, il n'existe aucun centre réemployant le verre ou les plastiques : le verre recyclé est envoyé en Charente ou dans le Tarn, alors que le plastique est envoyé en décharge faute de filière adaptée.

D'où l'idée de l'association les Retournées de proposer un outil permettant de réemployer les contenants localement !

## les retournées

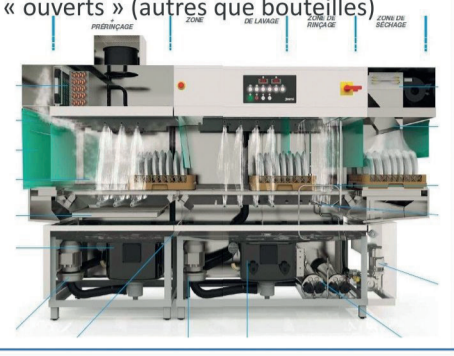
Organisation de réemploi de bouteilles depuis 2019



Unité de lavage en cours d'aménagement



Tunnel de lavage à avancement automatique en cours d'installation, pour le lavage des contenants « ouverts » (autres que bouteilles)



Contenants alimentaires pouvant être lavés et réemployés



### Qui peut bénéficier de ce service de lavage ?

L'unité de lavage s'adresse aux professionnels qui souhaitent réemployer leurs contenants.

Mais même si les consommateurs que nous sommes tous, ne sommes pas directement concernés, le réemploi ne peut fonctionner que si nous ramenons les contenants vides à leur producteur ou bien au magasin.

Notre implication est donc essentielle à la réussite d'une telle activité : vérifiez les étiquettes de vos produits pour voir si les pots sont réemployables, demandez à vos producteurs s'ils reprennent leurs pots, et participez au réemploi ! Et si la curiosité vous pousse route de l'Adour, n'hésitez pas à venir jeter un coup d'œil à l'unité de lavage.

## UN LAHONÇAIS À L'HONNEUR : BAPTISTE DUBOIL, NAGEUR TXAPELDUN



L'obtention du baccalauréat passerait presque inaperçue à côté des quatre victoires sportives glanées en ce début d'été 2023 par Baptiste DUBOIL. S'il n'en porte pas spécifiquement le nom, ce nageur lahonçais licencié à l'Aviron Bayonnais a remporté une forme de grand chelem des courses de nage en eau libre récompensant ainsi les heures d'entraînement à enchaîner les longueurs. Car après des balbutiements rugbyistiques, quelques tentatives sur le tatami et autres cours de tennis, c'est bien dans les bassins de nage que Baptiste trace sa voie sportive enchaînant avec pugnacité entraînements et compétitions. Des efforts payants qui le voient dorénavant s'épanouir dans les courses en eau libre.

Du haut de ses 17 ans, Baptiste s'est notamment distingué en remportant le 03 juin dernier « le Flow des Gabarriers », la plus « koxkor » des courses en eau libre de France. Forme physique olympique, détermination et mental, il fallait tout réunir pour avaler ce véritable marathon aquatique de 33 km entre Châteauneuf sur Charente et Cognac en 06h25 minutes mettant son dauphin à distance avec 10 minutes d'avance. Les puristes apprécieront.

Dans la foulée de cette distinction nationale, c'est l'enchaînement de trois courses locales qui se présente, toutes auréolées d'une première place. Relancé 20 ans après la dernière édition, Baptiste remporte le 11 juin le

tour de la digue de l'Artha. Une course technique de 3,3 km ouverte aux seuls licenciés, bouclée en 37 minutes et 56 secondes dans la houle et le courant avec en prime une arrivée au sprint pour départager les deux coleaders de la course. Et ça recommence les 14 et 15 juillet avec les traversées de la baie de Saint-Jean-de-Luz et de Bayonne respectivement parcourues en 21 minutes 43 et 19 minutes 42. Des coupes et des médailles, avec une telle appétence pour le jaune, les réjouissances estivales arrivent au bon moment pour fêter dignement un palmarès déjà bien garni.

Jamais très loin de l'eau, c'est désormais au bord de l'océan et bien encadré par l'expérimenté de Christchurch, que l'athlète lahonçais œuvre au quotidien pour assurer la surveillance de la plage des corsaires mettant ainsi à profit passion sportive et expérience professionnelle. Un été tout en transition pour le jeune maître-nageur sauveteur qui le conduira à la rentrée vers un challenge d'une autre saveur, celui des études supérieures. Souhaitons-lui autant de réussite et de garder la tête hors de l'eau !

Félicitations Baptiste.



## LE SMBAM, C'EST QUI ? C'EST QUOI ?

Le syndicat mixte du bas Adour maritime est un syndicat de rivière (établissement public) qui a pour compétence la GeMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations) sur l'Adour de DAX à BAYONNE ainsi que sur ses principaux affluents (Bidouze, Gaves réunis, Aran, Ardanavy ...).

Il est piloté par vos élus locaux désignés par les établissements publics de coopération intercommunale qui sont au nombre de cinq : Communautés d'Agglomération Pays Basque et du Grand Dax, Communautés de Communes du pays d'Orthe et Arrigans, Marenne Adour Côte Sud et du Seignanx. L'équipe technique est composée de 7 agents, dont 2 techniciens qui sont à votre écoute pour toutes questions techniques ou réglementaires.

### Quelles sont ses actions ?



#### Restauration et entretien du lit et des berges des cours d'eau

- restauration et entretien de la végétation des berges
- gestion des embâcles
- gestion des érosions de berges

#### Préservation des milieux naturels

- ramassage des déchets
- Mise en défend des cours d'eau
- gestion des espèces exotiques envahissantes

#### Prévention du risque d'inondation

- surveillance et entretien des ouvrages
- études
- participation aux procédures de vigilance et d'alerte
- acquisitions foncières

#### Animation et sensibilisation

- avis sur les documents de planification
- animation auprès des scolaires
- organisation d'événements
- conseils aux riverains et appui technique aux communes

Pour plus de détails : [www.smbam.fr](http://www.smbam.fr)  
Pour nous contacter : [contact@smbam.fr](mailto:contact@smbam.fr) ou 05 59 56 28 57





## A noter Gogoan hartzeko

### Numéros essentiels

**Ecole :** 05 59 31 51 54

**Cantine - garderie :** 05 59 31 62 44

**Pompiers :** 18

**Gendarmerie :** 05 59 42 53 10

**Agence Postale :** 05 59 55 51 35.

Du lundi au samedi de 8h45 à 12h15.

Levier du courrier : du lundi au vendredi 13h30 et le samedi 10h.

**DÉCHETTERIE :** 05 59 42 02 07

Route de l'Abbaye - CD 161 (à proximité du PN 348)

Mardi - jeudi - samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi de 9h à 12h.

### Transports

Les horaires des transports sont disponibles sur le site [www.CG64.fr](http://www.CG64.fr)

#### Transports inter urbains :

<https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre/se-deplacer/les-transports-inter-urbains>

#### Transports scolaires :

<https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre/se-deplacer/le-transport-scolaire>  
05 59 44 77 77

#### Taxi Lahonce :

Laurent Lafargue

06 45 79 53 16

laurentlafargue70@gmail.com

#### Conciliateur de justice

M. Dominique BOUCHE

M. Jacques TILLIER

Appeler la mairie de Saint Pierre d'Irube pour rendez-vous  
tél : 05 59 44 15 27

#### Assistante sociale :

Appeler la Maison de la Solidarité Départementale de Bayonne au 05 59 50 62 62. L'assistante sociale se déplacera en mairie de Lahonce pour vous recevoir.

#### CCAS

Portage de repas, complémentaire santé

• CCAS St Pierre d'Irube : tél : 05 59 44 03 53

Aides ménagères mandataire / prestataire

• Mairie de Lahonce : tél : 05 59 31 55 10

#### LOCATION TABLES ET CHAISES

Contactez Serge au 06 28 31 39 71

#### CORRESPONDANTS LOCAUX DE PRESSE

SUD OUEST :

Fabienne Gorostegui

tél : 06 98 81 84 62

Mail : [corresp.lahonce@hotmail.fr](mailto:corresp.lahonce@hotmail.fr)

#### LA SEMAINE DU PAYS BASQUE :

Karine Noble

tél : 06 84 96 25 79 / 05 59 58 05 05

#### RADIO GURE IRRATIA :

Pierre Guillemotomia

383, rue du Pressoir - 64990 LAHONCE

Mail : [regine-higoa@wanadoo.fr](mailto:regine-higoa@wanadoo.fr)

Horaires d'intervention à Gure Irratia. Le point info de Lahonce est diffusé un jeudi sur deux.

Diffusion aux alentours de 9h10. (106.6 FM)

#### LA SEMAINE DU PAYS BASQUE :

tél : 05 59 58 05 05

#### Horaires

**MAIRIE :** 05 59 31 55 10

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30

et de 13h30 à 18h

Pour prendre rendez-vous avec Mr le Maire

ou ses adjoints, téléphonez au secrétariat

E-mail : [contact@lahonce.fr](mailto:contact@lahonce.fr)

## LAHONCE FÊTE 50 ANS DE SOUVENIRS

Le Samedi 16 septembre prochain, un grand repas de classe pour tous les anciens élèves, instituteurs, ATSEM et professionnels de l'école de Lahonce qui l'ont fréquentée au cours des années 1953 à 2003, est organisé. Cette journée va permettre de réunir plusieurs générations, et ainsi de fêter 50 ans de souvenirs.

Pour cette occasion, Amets Evenementiel s'associe au comité des fêtes de Lahonce et à l'Espace Jeune de Lahonce.

Le programme de la journée se veut convivial, festif et gourmand. Il sera dévoilé très prochainement et vous pourrez le retrouver dans les commerces du village ainsi qu'à la Mairie. Les inscriptions sont obligatoires avant le 20 août 2023 auprès de Mélanie ROUSSEAU au 06.34.23.04.36



## ● Agenda Noiz, zer



### AOÛT 2023

**Samedi 19, 26 août :** messe en basque à 19 heures dans l'abbaye

**Samedi 26 août 2023 :** fête de l'été organisée par les accueils de loisirs sur le fronton (repli salle Kiroldegi en cas de pluie)

### SEPTEMBRE 2023

**Samedi 2 septembre 2023 :** messe en basque à 19 heures dans l'abbaye

**Vendredi 8 septembre 2023 :** forum des associations de 16h à 19h30 dans la grande salle Kiroldegi

**Samedi 16, dimanche 17 septembre 2023 :** journées du patrimoine

**Samedi 16 septembre 2023 :** repas - Lahonce fête 50 ans de souvenirs

**Dimanche 24 septembre 2023 :** kermesse des relais Urt, Urcuit et Lahonce dans la grande salle Kiroldegi

**Mardi 26 septembre 2023 :** journée de l'amitié patchwork dans la grande salle Kiroldegi

### OCTOBRE 2023

**Dimanche 8 octobre 2023 :** ATURRI ONDO KANTUZ organisé par HIK HASI à partir de 11 h dans le cloître

**Mercredi 11 octobre 2023 :** conférence sur les zones humides

**Dimanche 15 octobre 2023 :** messe de rentrée de la paroisse Nive/Adour

### NOVEMBRE 2023

**Dimanche 26 novembre 2023 :** théâtre en basque pour les enfants organisé par HIK HASI dans la petite salle Kiroldegi

### DECEMBRE 2023

**Dimanche 10 décembre 2023 :** marché de Noël

## ETB ENREGISTRERA 3 MESSES EN BASQUE DANS L'ABBAYE

Euskal Telebista 1, réseau de télévision basque a retenu la proposition de la paroisse Nive-Adour pour que soient enregistrées à l'abbaye de Lahonce les 3 messes qui seront rediffusées sur leur antenne.

Vous êtes invités à participer à ces offices qui seront célébrés en Euskara les samedis 19, 26 août et 2 septembre à 19 heures.

Ces messes seront rediffusées chaque dimanche à 10 heures, le lendemain de l'enregistrement.

Pour un meilleur suivi, des supports écrits seront à votre disposition à l'entrée de l'église.

Nous vous attendons nombreux !



## ● La Gazette de Lahonce Lehuntzeko kazeta

### Naissances

VETTOREL Holly	02/12/2022
WOLMER Enea Ascension	03/12/2022
LAGARDE Enea	25/01/2023
MULOT Mathis Frédéric Claude	31/01/2023
BOULAHIA Ilyass Zayd	05/02/2023
MICHEL Thaïs	14/02/2023
LAGOUANELLE Maxime	06/03/2023
PECH Ulysse Luc Henri	25/03/2023
ROLLET BOCQUET Maxence	27/03/2023
LLEIXA Eloïse Audrey Clémence	05/05/2023
HOLLOCOU IRIGOIN Alix	11/05/2023
ONILLON Milan Louis Dragan Albert	17/05/2023
TAVARES FAURÉ Gabriella	27/05/2023
DE HARO MERLOT Nao Vicente Mauricio	31/05/2023
QUESNE Oihan Alain	09/07/2023

### Mariages

DUCASSOU Vincent Armand Jean et URRUTIGÖITY Marie Yvonne Renée	12/05/2023
DOS SANTOS DIAS Carlos et AGUILERA GRANADOS Maria Isabel	20/05/2023
TISNÉ Mickaël et LE LAY Vanessa Aline Janine	20/05/2023
SIMON Guillaume Gabriel et POIRIER Laetitia Marine Mélanie Madeleine	10/06/2023
BENYOUSSEF Mohammed Aziz et THIERRY Catherine Marie Yvonne	24/06/2023

### Décès

HARAN Jeanne Marguerite	17/12/2022
LAFOURCADE Jean Pierre Paul	19/12/2022
CANADA Xavier	25/12/2022
DUCASSOU Jean Joseph	20/01/2023
HAMIDI Larbi	23/01/2023
NOGUEZ Michèle Rose Odette	09/02/2023
ADURIZ Jean-Baptiste	18/04/2023
MORROS Marie-Claude	02/05/2023
BECKMANN Astrid	10/05/2023
ETCHEVERRIA Firmin	10/06/2023

